# LES EXEMPLES-TYPES AU PROGRAMME

## **NOMINATIF**

- ➤ Amat Elissa. Le sujet d'un verbe d'action, qui accomplit cette action, est au nominatif.
  - Sicilia magna īnsula est. Le sujet d'un verbe d'état et son attribut sont au nominatif.
  - Cassandra non audītur. Le sujet, au nominatif, dont parle un verbe à la voix passive, subit l'action exprimée par ce verbe.

## ACCUSATIF

- ➤ Amō patrem. —L'objet d'un verbe est à l'accusatif.
  - **Venit in hortum.** L'accusatif après *in, sub, super* marque le lieu où l'on va.
  - **Eō Lūtētiam.** Le complément de lieu où l'on va est en latin à l'accusatif seul pour les noms de villes, de petites îles.

#### **GÉNITIF**

➤ **Liber Petrī** — Le complément d'un nom, qui indique généralement quel en est le possesseur, est marqué par le génitif.

#### **DATIF**

- ▶ Piō Ænēæ dant glōriam. Le complément qui indique quel est le destinataire de l'action est au datif.
  - Æolus ventīs imperat. Certains verbes régissent un datif : les Latins voient ce complément comme le destinataire de l'action.

#### **ABLATIF**

## Ablatif locatif

- ➤ **Ambulat in hortō.** L'ablatif après *in, sub, super* marque le lieu où l'on est.
  - Athēnīs sum. On utilise l'ablatif seul pour les noms de villes, de petites îles.
  - Lugdūnī, Rōmæ sum On utilise le locatif seul (en -æ/-i) pour les noms de villes et de petites îles des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> déclinaisons.

## Ablatif d'origine

- ➤ **Ab Asiā venit.** L'ablatif après *ab*, *ex*, *dē* marque le lieu d'où l'on vient.
  - Trōjā venit. On utilise l'ablatif seul pour les noms de villes, de petites îles.
  - Amātur ā rēgīnā. Lorsqu'il s'agit d'un être animé, le complément d'agent indique qui est à l'origine de l'action : il est à l'ablatif introduit par la préposition  $ab/\bar{a}$ .

# Ablatif instrumental

- ➤ Gladiō ferīre L'ablatif seul permet d'exprimer les compléments de moyen et de manière.
  - Magnā cum cūrā Les prépositions *cum* et *sine*, qui introduisent des compléments de moyen, de manière, d'accompagnement, sont suivies de l'ablatif.
  - **Trīstitiā cōnficior.** Le complément d'agent d'un verbe passif, lorsqu'il s'agit d'une chose, indique le moyen par lequel l'action se fait : il est marqué par l'ablatif seul.